

Fiche de données de sécurité

Identifiant du produit

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Toile géotextile Liquid Rubber
Autre moyen d'identification	Aucun
Usage recommandé	Membrane de renforcement
Restrictions d'utilisation	Aucun connu
Identifiant du fournisseur initial	Liquid Rubber Canada Inc. 1150 Eighth Line, Unit 16, Oakville, Ontario L6H 2R4, CANADA
Numéro de téléphone en cas d'urgence	1-855-451-5820 – 24 heures sur 24
Alberta / Territoires du Nord-Ouest (PADIS):	1-800-332-1414
Colombie Britannique (DPIC):	1-800-567-8911
Manitoba:	1-855-7POISON (1-855-776-4766)
Nouveau-Brunswick:	911
Nouvelle-Écosse / Île-du-Prince-Édouard (IWK):	1-800-565-8161
Ontario (OPC):	1-800-268-9017
Québec (CAPQ):	1-800-463-5060
Saskatchewan (PADIS):	1-866-454-1212
Territoire du Yukon:	(867) 393-8700
CANUTEC 1-888-CAN-UTEC	(226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	Aucun, non réglementé
Éléments d'étiquetage	Aucun, non réglementé
Autres risques	Aucun, non réglementé

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	CAS No.	Concentration (%w/w)	Nom commun / Synonyme	Autres identifiants
Polyester	S/O	100%	Toile de polyester	S/O

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Aucun problème de santé concernant l'exposition à ce produit n'est à prévoir dans des conditions normales.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Généralités : Le polyester fondu peut provoquer de graves brûlures de la peau. Les personnes impliquées dans le contrôle des flammes du produit doivent éviter de respirer les fumées ou les gaz de combustion. Les produits de décomposition générés par le polymère fondu peuvent être sujets à l'auto-inflammation.

Agents d'extinction:	
Moyens d'extinction appropriés:	Produit chimique sec, CO2, eau pulvérisée (brouillard) ou mousse
Moyens d'extinction inappropriés :	S/O
Dangers spécifiques liés au produit:	La combustion de ce produit peut produire de l'hydrogène, de l'oxygène, du carbone, de l'azote et/ou des oxydes de carbone et d'azote.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:	Aucun

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions environnementales : Ce produit ne présente aucun risque pour l'environnement.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manipulation générale : Une ventilation adéquate est recommandée dans la zone de travail. Éviter de respirer les poussières qui peuvent se dégager pendant le traitement. Il est recommandé de prendre les mesures d'hygiène personnelle habituelles, comme se laver les mains après avoir travaillé avec des tissus. Certaines personnes sont connues pour avoir des réactions allergiques en cas de contact prolongé avec certains tissus. Ces personnes peuvent porter des gants lorsqu'elles manipulent le tissu afin d'éviter tout contact direct avec la peau.

Entreposage : Éviter toute source d'ignition possible et tout autre risque d'incendie.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ventilation: Aucune ventilation spéciale n'est normalement requise.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est normalement requis.

Gants de protection : Non requis.

Protection des yeux : Aucune n'est requise pour une utilisation normale.

Autres pratiques de travail/d'hygiène : Se laver les mains à l'eau et au savon après manipulation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Selon OSHA 29 CFR part 1910.1200, ce produit est défini comme un « article ». Par conséquent, la plupart des données physiques (telles que la pression de vapeur et le point d'éclair) applicables aux produits chimiques ne s'appliquent pas.

Couleur : Toutes les couleurs Odeur: Sans odeur Densité spécifique 1.34 – 1.39 Point de congélation : Non applicable	Apparence: Solide Densité de vapeur : S/O pH: Non applicable Point de fusion: 265 degrés C
---	---

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Le produit est stable

Stabilité chimique: Le produit est stable

Polymérisation dangereuse : Il n'y a pas de polymérisation dangereuse.

Produits de décomposition dangereux : La combustion de ce produit peut produire de l'hydrogène, de l'oxygène, du carbone, de l'azote et/ou des oxydes de carbone et d'azote.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Effets de la surexposition : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

Contact avec les yeux : Aucun contact n'est attendu.

Contact avec la peau: Aucun contact n'est attendu.

Inhalation: Aucun contact n'est attendu.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : Aucune connue.

Données sur la cancérogénicité : Aucun des composants de ce produit n'est répertorié comme cancérogène par le CIRC, le NTP, l'OSHA ou la directive européenne (67/548/CEE).

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES *(le titre de la section doit apparaître ; tout le contenu est facultatif)*

Informations écologiques : Aucune information n'est disponible.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION *(le titre de la section doit apparaître ; tout le contenu est facultatif)*

Élimination : Éliminer conformément à toutes les réglementations nationales, locales et fédérales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (le titre de la section doit apparaître ; tout le contenu est facultatif)

Description d'expédition US DOT : Non réglementé.

Numéro d'identification DOT : S/O

Classe de danger DOT: S/O

Groupe d'emballage DOT: S/O

Description IATA (air) : Non réglementé.

Description IMDG (navire) : Non réglementé.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION (le titre de la section doit apparaître ; tout le contenu est facultatif)

Norme de communication dangereuse de l'OSHA : Ce produit n'est pas un « produit chimique dangereux » tel que défini par la norme OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Loi sur le contrôle des substances toxiques de l'EPA (TSCA) : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA ou exemptés de TSCA.

Produits chimiques répertoriés SARA 302 : Aucun.

Catégories de danger SARA 311/312 : Aucun.

SARA 313 : Ce produit ne contient aucune substance dont le seuil de déclaration est égal ou supérieur aux exigences de déclaration de la section 33 du titre 111 du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1985 et du 40 CFR Part 371, sur la base des données disponibles.

California Proposition 65 (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986) : Ce produit ne contient aucune substance répertoriée connue de l'État de Californie pour provoquer des cancers, des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction, à des niveaux qui nécessiteraient un avertissement en vertu de la loi.

Statut RCRA : S'il est éliminé sous sa forme originale, ce produit n'est pas un déchet dangereux, ni par sa liste, ni par ses caractéristiques. Cependant, en vertu de la RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si un matériau contenant le produit ou dérivé du produit doit être classé comme un déchet dangereux (40 CFR 261.20-24).

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision 1^{er} janvier 2025

Liquid Rubber Canada Inc. croit que l'information contenue dans le présent document est exacte; toutefois, Liquid Rubber Canada Inc. ne peut assumer aucune garantie quant à cette exactitude et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des renseignements contenus dans le présent document qui ne sont pas destinés et ne devrait pas être interprétés comme des conseils juridiques ou comme une garantie du respect des lois fédérales, provinciales ou locales. Toute personne utilisant ce produit devrait réviser toutes les lois, règles ou règlements avant son utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations fédérales, provinciales du Canada et des états des États-Unis.

NULLE GARANTIE DE COMMERCIALITÉ, EXPRESSE OU IMPLICITE, NE S'APPLIQUE À UNE FIN PARTICULIÈRE OU AUTREMENT.